

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2010

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2010-050 A

**DEBAT PUBLIC DU
RESEAU DE
TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND
PARIS :
APPROBATION DU
CAHIER D'ACTEUR
ET AVIS SUR LE
PROJET DE
TRANSPORT DU
GRAND PARIS**

Nombre de membres
composant le Conseil
Municipal..... 35

Présents..... 19
Représentés..... 7
Absent..... 9

Le 14 octobre 2010 à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 29 septembre 2010.

Membres présents :

M. LAURENT, M. NICOLLE, M. GUILLAUD-BATAILLE,
Mme POISAT, Mlle ALESSANDRINI, M.BANBUCK, M. ROUSSEL,
Mme BOCABEILLE, Mme BASSEZ, M. ZENOU, M. MONTEIL,
M. DESMAREST, Mme LEFEVRE, Mme MANDRON-RAUCOULES,
M. POSTIGO, Mme GUILLOT, M. AUBAGUE, Mlle MOIRENC, Mme HECK.

Membres représentés :

Mme SOUGMI représentée par M. ROUSSEL
Mme LATEB représentée par M. MONTEIL
Mlle GESTIN représentée par Mme BASSEZ
M. MERCADIER représenté par Mlle ALESSANDRINI
M. TRAORE représenté par M. GUILLAUD-BATAILLE
Mme LEBRUN représentée par M.BANBUCK
M. POIRSON représenté par Mlle MOIRENC

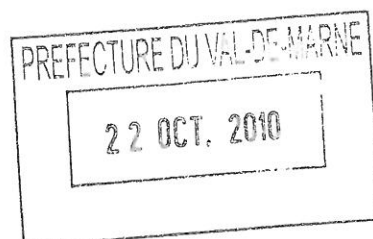
Membre absent :

M. NOWAK, Mme MATHONNAT, M. BOULANGER, M. BOUFRAINE,
Mme ELMALKI, M. GIRIER, Mlle JURANVILLE, M. DALI, Mlle THERET.

Secrétaire de séance : Mme LEFEVRE

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**DEBAT PUBLIC DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU
GRAND PARIS : APPROBATION DU CAHIER D'ACTEUR ET
AVIS SUR LE PROJET DE TRANSPORT DU GRAND PARIS**



Monsieur LAURENT expose au conseil,

Le débat public sur le réseau de transport public du Grand Paris a été lancé le 30 septembre dernier, en même temps que le débat sur le réseau Arc Express porté par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France. Il fait suite à la loi sur le Grand Paris promulgué le 3 juin 2010, qui a fixé les principes d'un réseau de métro automatique en Ile-de-France, visant à desservir les grands pôles urbains d'emploi et de développement économique, et a prévu la création de la Société du Grand Paris, maître d'ouvrage de la réalisation de ce réseau, de la fourniture du matériel roulant et disposant de compétences d'aménagement et de construction.

Les modalités de déroulement des débats publics prévoient que les collectivités concernées par le projet formule un avis sur le projet de transport Grand Paris et puissent remettre à chacune des Commissions particulières du Débat Public un dossier, dénommé cahier d'acteurs, permettant la diffusion de résultats d'études ou d'analyses propres à enrichir le débat.

Notre commune, dont je vous rappelle qu'elle est membre de l'association Orbival à l'initiative du projet Arc Express et du Syndicat Mixte d'Etudes Paris Métropole, est concernée à la fois par le projet d'ensemble de ce réseau, qui doit permettre une amélioration des conditions de déplacements au sein de l'Ile-de-France, et en particulier de favoriser la desserte du sud Val-de-Marne et du Val-de-Bievre par un tronçon en rocade reliant Bagneux et Arcueil/Cachan à l'ouest et Vitry / Les Ardoines à l'est, ce que propose également le projet Arc Express ; et par le prolongement de la ligne 14 de la station Olympiade à l'aéroport d'Orly. Plus précisément, cette orientation aboutirait à la création d'une nouvelle station dénommée Kremlin-Bicêtre Hôpital, que les documents soumis au débat public situent vers la place de la République.

Je vous propose d'approuver les cahiers d'acteur ci-joints. Celui portant sur le réseau du grand Paris est favorable au principe du prolongement de la ligne métro 14 et à la création de cette nouvelle station, mais demande qu'une autre localisation soit recherchée, à proximité de la nouvelle entrée principale de l'hôpital et de la faculté de médecine, proche de l'A6b couverte, afin de mieux irriguer notre territoire, et notamment le Haut Bicêtre. Celui portant sur arc express est favorable au projet qui améliore les conditions de transport en région Ile-de-France et participe à la dynamisation du territoire de la CAVB.

Je vous précise que le Département du Val-de-Marne et les communes concernées par le prolongement de la ligne M14 jusqu'à Orly ont également élaboré un cahier d'acteur dont les réflexions et propositions sont identiques à notre demande de modification de l'implantation envisagée dans le projet du Grand Paris.

Il convient de souligner qu'en l'état actuel, le financement du projet proposé par la loi sur le Grand Paris, estimé à 23 milliards d'euros, n'est pas garanti, la mise en service de ce projet étant envisagée à partir de 2020.

Par ailleurs, notre position concernant ce projet doit tenir compte d'un autre débat public concernant le projet Arc Express, porté par le STIF, qui consiste en une nouvelle infrastructure pour se déplacer en banlieue, sans avoir besoin de passer par Paris. Ce projet est intégré au Plan de Mobilisation dont l'objectif est de créer de nouveaux modes de transport décidés dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) et de répondre aux

urgences actuelles des Franciliens : rénovation du RER et du matériel roulant, extension de plusieurs lignes de métro, création de nouvelles lignes de tramway et de bus.

Le Plan de Mobilisation et le projet Arc Express dont le coût est de 18 milliards d'euros sont prévus par les collectivités territoriales et tiennent compte d'un engagement financier de l'Etat. Ces projets ont été décidés par la Région et ont reçu l'accord de tous les départements d'Ile-de-France. Les premières réalisations sont en cours de travaux et la mise en service d'Arc Express est prévue pour 2017.

Le projet Arc Express concerne notre territoire. Le tracé envisagé et soumis au débat public passe en Val de Bièvre à Villejuif, en interconnexion avec la ligne M7, ce qui en renforcera l'attractivité, améliorera les déplacements de banlieue à banlieue des Kremlinois et contribuera à l'amélioration des conditions de transport sur la ligne M7 (désaturation). C'est une réponse rapide aux besoins des Kremlinois.

Aussi, je vous propose :

- D'apporter notre soutien au projet Arc Express et au Plan de Mobilisation portés par la Région Ile-de-France, qui ont reçu l'adhésion de tous les départements ;
- De demander à l'Etat de mettre en œuvre son engagement de financement en faveur du Plan de Mobilisation ;
- D'émettre un avis défavorable au projet de transport public du Grand Paris compte-tenu de l'incertitude sur les financements, des amendements nécessaires avec la création de nouvelles stations et de modification d'implantation ;
- De demander la modification d'implantation de la station « Kremlin-Bicêtre Hôpital » prévue dans le prolongement de la ligne M14 ;
- D'adopter les cahiers d'acteurs ci-joints concernant les débats publics sur le réseau de transport du Grand Paris et sur le réseau Arc Express

_____ LE CONSEIL _____

Considérant l'intérêt pour la Ville du Kremlin-Bicêtre de proposer un cahier d'acteur en contribution du débat public sur le réseau public de transport du Grand Paris établi par la CNDP,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le dossier de consultation du public soumis par la CNDP ;

Vu le projet de cahier d'acteur ci-joint annexé

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Luc LAURENT,
Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité,
Après en avoir délibéré par 23 voix pour et 3 abstentions,

_____ **DECIDE** _____

- Article 1 :** D'approuver le cahier d'acteur du Kremlin-Bicêtre
- Article 2** De demander la modification d'implantation de la station « Kremlin-Bicêtre Hôpital » prévue dans le prolongement de la ligne M14
- Article 3** D'émettre un avis défavorable au projet de transport public du Grand Paris

Fait et délibéré en les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Jean-Luc LAURENT
Le Maire
Conseiller régional d'Ile-de-France

